

 Pôle de Psychiatrie	Fiche de poste Psychologue spécialisé en Neuropsychologie Structures Extra de Psychiatrie Adulte	Validé le : Déc 2024 Modifié le :	N° : Page 1/4
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------	------------------

1. Objet et domaine d'application

Cette fiche de poste définit les missions du neuropsychologue au sein des structures extrahospitalières (Réhabilitation psychosociale) du Service de Psychiatrie Adulte.

2. Responsabilités

- **Pour modification du document :** Cadre de pôle et cadres du service
- **Pour application :** Neuropsychologue

3. Références

Fiche métier du répertoire des métiers de la FPH : Psychologue Code métier 10P10.

Décret n°91-129 du 31 janvier 1991 modifié, portant statut particulier des psychologues de la Fonction publique hospitalière.

Le temps FIR est défini dans le cadre d'un entretien entre le psychologue et son responsable hiérarchique. Chaque psychologue rend compte annuellement de l'utilisation de ce temps et de son apport dans sa pratique auprès de son responsable hiérarchique.

4. Fiche de poste

4.1. Lieu d'exercice de l'activité

Equipe Mobile de Réhabilitation Psychosociale

Unités de soins extrahospitalières du service de Psychiatrie Adulte situé Rue du Port Saint Roch à Montargis

4.2. Prérequis indispensables pour exercer le métier

Diplômes : DESS ou Master en psychologie, spécialisé en neuropsychologie

Formations complémentaires éventuelles : outils d'évaluation et de remédiation cognitive (RECOS, SCIT...)

Connaissance des pathologies psychiatriques

Animation de groupes thérapeutiques en remédiation cognitive

4.2. Missions du poste

L'Equipe Mobile de Réhabilitation Psychosociale est un dispositif d'évaluation et de soins de réhabilitation psychosociale destinée aux patients souffrant de troubles psychiatriques chroniques entraînant un handicap psychique.

Sa mise en place permet de proposer des thérapies psychosociales à l'ensemble des patients qui le nécessitent et ainsi contribuer à développer l'autonomie des patients pour favoriser leur rétablissement dans un programme de réhabilitation psychosociale au sein des unités de soins extrahospitalières du service de Psychiatrie Adulte.

Le neuropsychologue travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le cadre de ce dispositif d'évaluation et a pour mission d'effectuer les évaluations neuropsychologiques et mettre en place des prises en charge en remédiation cognitive auprès des patients du secteur. Elle participe à la réflexion, la mise en œuvre et l'évaluation du projet de réhabilitation psychosociale individualisé des patients.

 Pôle de Psychiatrie	Fiche de poste Psychologue spécialisé en Neuropsychologie Structures Extra de Psychiatrie Adulte	Validé le : Déc 2024 Modifié le :	N° : Page 2/4
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------	------------------

4.3. Activités Principales

- Evaluation neuropsychologique individuelle des patients sur indication médicale, évaluation de suivi
- Evaluer les ressources et les difficultés cognitives des patients souffrant de troubles psychiques
- Poser l'indication d'une prise en charge spécifique en remédiation cognitive selon les résultats du bilan
- Elaboration d'outils de soutien et d'accompagnement pour une aide à la compréhension de ses troubles par le patient
- Participation aux groupes d'éducation thérapeutique et mise en œuvre d'activités de remédiation cognitive, d'entraînement aux habiletés sociales (en individuels ou en groupes) sur les différentes unités référentes de soins
- Développer, avec l'équipe mobile de Réhabilitation Psychosociale, les liens et créer des partenariats avec les structures extérieures (sanitaires, médico-sociales, entreprises, associations...)
- Rédaction des bilans d'évaluation et suivis au travers du dossier informatisé patient (DIP)
- Effectuer la traçabilité des actes réalisés dans CLIP
- Participation aux activités de formation et de recherche, transmission du savoir professionnel auprès des étudiants en psychologie et professionnels des équipes pluridisciplinaires des unités référentes de soins

4.4. Savoir-faire

- Savoir mener des actions dans le cadre d'une démarche éthique, déontologique et partenariale
- Avoir le sens de l'organisation, être capable d'aménager son travail en fonction des impératifs quotidiens
- Connaissance de la réglementation relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (Loi du 4 mars 2002)
- Capacité travailler en équipe pluri professionnelle et à présenter les spécificités de sa fonction
- Intérêt pour un travail en projet concerté

4.5. Savoir être

- Pratique professionnelle et comportements adaptés aux situations rencontrées
- S'interroger sur la pratique, s'inscrire dans un processus de formation permanente, actualiser ses connaissances et ses compétences
- Avoir le sens de la communication et faire preuve d'empathie
- Respect des règles éthiques et déontologiques
- Savoir collaborer, travailler en équipe et en réseau
- Accueillir les patients et leur entourage, respect de la dignité des personnes

4.6. Relations Hiérarchiques

- Sous la responsabilité hiérarchique du Directeur d'établissement
- Sous l'autorité hiérarchique du Directeur des Ressources Humaines et Projet Social
- Sous l'autorité fonctionnelle du Chef de Pôle et du Médecin Responsable des Structures extrahospitalières du service de Psychiatrie Adulte

 Pôle de Psychiatrie	Fiche de poste Psychologue spécialisé en Neuropsychologie Structures Extra de Psychiatrie Adulte	Validé le : Déc 2024 Modifié le :	N° : Page 3/4
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------	------------------

4.7. Relations fonctionnelles

- Equipes pluridisciplinaires et médicales pour les projets de soins du Pôle de Psychiatrie
- Groupe de pairs (analyse des pratiques, collège des Psychologues)
- Service sociaux et établissements médico-sociaux : travail de liaison et de coordination
- Réseaux de ville et associations dans le cadre du suivi des patients

5. L'Unité de soins

L'Equipe Mobile de Réhabilitation Psychosociale est joignable et intervient du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Les unités de soins extrahospitalières de Psychiatrie Adulte accueillent et prennent en soins les patients de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Les unités sont fermées les jours fériés et Week-end.

6. Présentation du service de psychiatrie Adulte

Le secteur 45G 06 couvre le territoire Est du Loiret. La population est semi-rurale et semi-urbaine autour de Montargis.

Elle est répartie sur sept cantons : Amilly, Bellegarde, Chalette sur Loing, Châteaurenard, Courtenay, Ferrières et Montargis.

Le secteur 45 G 06 est composé de six unités fonctionnelles :

- L'Unité d'Accueil Psychothérapeutique (UAP)
- L'Unité d'Hospitalisation Psychothérapeutique (UHP) de 30 lits
- L'Hôpital De Jour de Psychiatrie (HDJP) de 15 places
- Le Centre Médico-Psychologique de Montargis (CMP) et VAD
- Le Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)
- Elsa

7. Evaluation

Une évaluation de la fiche de poste sera réalisée chaque fois que cela sera nécessaire.